

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 90 46 40

SUR L'ÉMISSION "EXPRESSION DIRECTE" DE LA RADIO GERDDES FM

Martin OGOUSSAN parle des réformes de TALON

P. 08

QUALIFICATION DES GUÉPARDS POUR LA CAN 2025

P. 03

Le grand suspense



RÉFLEXIONS SUR UNE ANNÉE POLITIQUE TOURMENTÉE

P. 08

Les événements des 1er mars, 5 mars et 24 septembre 2024

FORUM INTERNATIONAL DU CADRE DE VIE (FIC)

P. 05

Des directives pour réinventer l'urbanisme



RÉCOMPENSES SPORTIVES

P. 04

Le Bénin porte au pinacle ses héros

Appartements meublés à Porto-Novo
« FENOUE GUEST HOUSE »
+229 98 90 46 40



Salle des fêtes et de conférences
« ELONA HOUSE » à Porto-Novo
+229 98 90 46 40



FORMATION DES RESPONSABLES DES STRUCTURES DE BASE DE L'UP LE RENOUVEAU DANS LE LITTORAL

Les responsables des sous-sections du 7e arrondissement de Cotonou outillés



Dans sa dynamique d'assurer une meilleure performance de ses structures sur le terrain, l'Union Progressiste le Renouveau a lancé, depuis quelques semaines, une série de formations à l'attention des membres des sous-sections. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des responsables locaux pour une meilleure maîtrise des missions du parti et une gestion plus efficace des enjeux politiques à venir.

La première étape de cette formation dans la 16e circonscription électorale, a démarré le 14 octobre dernier par l'étape du 7e arrondissement de Cotonou. La session de formation a été animée par Anique DJIMADJA et Florentin TCHAOU à travers plusieurs communications sur les missions des structures de base, les valeurs fondamentales de l'Union Progressiste le Renouveau, ainsi que la vision du parti et les perspectives.

Placée sous la supervision de l'Honorable Orden ALLADATIN, la session de formation a connu la présence d'une forte délégation composée de l'honorable Florentin TCHAOU, Edgard DJOSSOU, Achille AIHOU, Anique DJIMADJA et de la Secrétaire Administrative Départementale, Laetitia FOLLY. Ensemble, ils ont échangé avec les participants sur l'importance d'une organisation locale solide pour faire face aux défis actuels et à venir. Ils n'ont pas manqué de rappeler l'engagement de l'Union Progressiste le Renouveau à promouvoir les valeurs. Satisfaits les bénéficiaires ont réaffirmé leur engagement à poursuivre le travail en suivant la ligne dictée par le parti.



MEDIAS AU BENIN

Votre nouveau site d'informations en ligne est disponible

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lamblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FE-NOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lamblemedujour.com, faites cœur chez vous.

www.lamblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 90 46 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577

N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 98 90 46 40

PRODUCTION
ETS EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 97904640 / 98904640 /
44904640

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 96138484

QUALIFICATION DES GUÉPARDS POUR LA CAN 2025

Le grand suspense

4^e Journée des éliminatoires de la CAN Maroc 2025

Fin au stade Amahoro de Kigali

RWANDA 2-1 BÉNIN

Classement provisoire dans le groupe D

1^e: Nigéria (07 points +4)2^e: Bénin (06 points +0)3^e: RWANDA (05 points -2)4^e: LIBYE (01 point -2)Programme des 5^e et 6^e journées

Bénin Vs Nigéria, le 15 Novembre à Abidjan

Libye Vs Bénin, le 19 Novembre à Benghazi



TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT AU BÉNIN

Hosée Houngnibo, soutien d'Olivier Boko, placé en détention



Au lendemain de son arrestation, le domicile de Hosée Houngnibo, coordonnateur d'un mouvement de soutien à Olivier Boko, a été perquisitionné. Gardé à vue depuis plusieurs jours, il a été placé sous mandat de dépôt ce lundi 14 octobre 2024 après son audition par le procureur spécial près de la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET). Il passera ainsi sa première nuit en prison.

Hosée Houngnibo avait été interpellé dans la soirée du lundi 7 octobre par des agents du Centre National des Investigations Numériques (CNIN). Il est accusé d'incitation à la rébellion et de harcèlement par voie électronique.

Suite à l'arrestation d'Olivier Boko, il avait partagé plusieurs publications sur les réseaux sociaux concernant l'affaire de tentative de coup d'État, exprimant son opposition au régime de Patrice Talon. Hosée Houngnibo avait également exprimé des inquiétudes à ses proches quant à son éventuelle arrestation. Il devrait être présenté prochainement au procureur spécial de la CRIET pour la suite de la procédure.

DIPLOMATIE

Le Bénin s'apprête à accueillir un nouvel Ambassadeur du Niger

Le Bénin s'apprête à accueillir un nouvel Ambassadeur du Niger, une information récemment relayée par Bip Radio. Selon les sources, les autorités nigériennes ont formulé une demande officielle auprès de la diplomatie béninoise pour agréer leur choix, une procédure standard qui précède la désignation d'un Ambassadeur.

Le futur Ambassadeur, dont la nomination est en cours de validation, est décrit comme un Magistrat de formation, ce qui pourrait apporter une nouvelle dynamique aux relations diplomatiques entre les deux pays. Cette démarche, qui s'inscrit dans un cadre formel, pourrait renforcer les liens déjà existants entre le Bénin et le Niger.

Il est important de rappeler que cette évolution intervient après une rencontre récente entre les ministres des Affaires Étrangères des deux pays, qui s'est tenue lors de la 79^e Assemblée Générale des Nations Unies à New-York. Cet échange, le deuxième depuis le début de la crise entre le Bénin et le Niger, témoigne d'une volonté de dialogue et de coopération entre les deux Nations voisines.

La validation de cette candidature par les autorités béninoises marquera une étape importante dans l'établissement de ce nouvel Ambassadeur, renforçant ainsi les relations bilatérales et ouvrant la voie à de nouvelles collaborations.



RÉCOMPENSES SPORTIVES

Le Bénin porte au pinacle ses héros

Au cours d'une cérémonie empreinte de symbolisme, le Gouvernement du Bénin, à travers le Ministre des Sports, Monsieur Benoît DATO, a honoré nos équipes nationales qui ont excellé lors de diverses compétitions. C'était le lundi 14 octobre 2024 au stade de l'Amitié Général Mathieu KÉREKOU (GMK) en présence des représentants des différentes fédérations et d'un parterre d'invités de marque.

Plusieurs athlètes et disciplines étaient à l'honneur. D'abord, le Maracana avec les vice-champions du monde en Côte d'Ivoire. Athlétisme, pour le titre de champion d'Afrique en heptathlon aux 23èmes Championnats d'Afrique Séniors d'Athlétisme tenus du 21 au 26 Juin 2024 à Douala (Cameroun). Tchoukball pour le sacre à la Coupe d'Afrique des Nations de Tchoukball hommes et dames tenue du 08 au 13 Août 2024 à Nairobi (Kenya).

La Gymnastique aussi était à l'honneur avec des titres africains aux Championnats d'Afrique de Gymnastique aérobic du 11 au 16 Septembre 2024 au Caire (Egypte). Au total 9 pays à savoir le Maroc, la Tunisie, le Mali, le Togo, le Cap Vert, le Bénin, l'Algérie, l'Afrique du Sud et bien entendu le pays hôte (l'Égypte) ont participé à ce championnat. Au terme de cinq jours de compétition, le Bénin s'en sort avec la deuxième place au classement général derrière le pays organisateur.

Avec plusieurs médailles aux Championnats d'Afrique de Natation Zone 2, qui se sont déroulés du 07 au 09 octobre 2024, à Accra (Ghana), la natation était aussi à la fête. Au total, 32 médailles arrachées dont 10 en Or. Les médaillés de Wushu, Handisport, Karaté, Scrabble, Pétanque, tous ont été célébrés à l'occasion de cette cérémonie.



« Chaque athlète qui honore son pays doit l'être en retour. Vous l'avez si bien fait et je tiens à réaffirmer la volonté du Chef de l'État et de son Gouvernement à poursuivre la dynamique de la formation, de la détection des talents, de la promotion des infrastructures », a déclaré le Ministre des Sports Benoît DATO avant de transmettre les félicitations du Président Patrice TALON, du Gouvernement et de tout le peuple béninois.

« Aujourd'hui nous travaillons avec une approche méthodique, nous avançons sereinement. Avec les efforts que le gouvernement est en train de faire, si nous mettons du sérieux dans le travail, nous allons être véritablement une grande nation sportive », a martelé le Ministre DATO.

Cette cérémonie qui est fondée sur l'impérieux devoir de mettre en vitrine les performances et les réussites des acteurs du monde sportif a permis d'honorer et de célébrer plus d'une cinquantaine de sportifs dans plusieurs disciplines.

Le Ministre a par ailleurs indiqué que les athlètes seront très prochainement gratifiés comme il est désormais de coutume au soir du prochain Gala des Champions dans quelques jours.

Grand moment d'émotion, cet événement sera perpétué pour rendre hommage aux sportifs béninois.



FORUM INTERNATIONAL DU CADRE DE VIE (FIC)

Des directives pour réinventer l'urbanisme africain de l'informel vers un urbanisme durable



La deuxième édition du Forum International du Cadre de vie (FIC), a bel et bien été effective au Bénin, du 10 au 12 octobre 2024. Trois jours durant lesquels, aux empreintes indélébiles, s'est écrite une histoire au profit du cadre de vie.

Officiellement lancé par Monsieur Abdoulaye BIO TCHANÉ, Ministre d'État chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (MDC) au Dôme du Sofitel, ledit forum a connu la participation de diverses autorités étatiques, d'éminentes personnalités et d'Experts venus de différents horizons.

Dans son allocution, le Ministre d'État a, de prime abord, adressé ses félicitations à son collègue, Monsieur José TONATO, Ministre du Cadre de vie et des Transports, chargé du Développement Durable (MCVT), pour le travail abattu par les acteurs de son département ministériel à divers niveaux pour que la grande rencontre annuelle du FIC soit, une fois de plus, une réalité. Abdoulaye BIO TCHANÉ a rappelé que les actions du Gouvernement, dans le secteur du cadre de vie, ont pour objectif l'amélioration constante du bien-être des populations dans un cadre de vie sain et durable. Dans un contexte mondial et national marqué par une population urbaine sans cesse croissante, il est plus que jamais nécessaire de mener des réflexions profondes relatives au développement urbain pour bâtir davantage de villes résilientes, novatrices et durables. Aussi, va-t-il déclarer, le FIC est le creuset le plus approprié pour promouvoir un bon cadre de vie face aux multiples enjeux.

Le Ministre José TONATO a exprimé sa reconnaissance à l'égard de toutes les personnes qui, avec bravoure et abnégation, ont contribué à la réussite de cette édition du Forum International du Cadre de vie (FIC). L'autorité a partagé avec les participants les grandes réalisations accomplies dans son département de 2016 à ce jour, lesquelles dénotent de la mobilisation du Gouvernement à construire un cadre de vie décent, durable et surtout résilient aux changements climatiques.

Le Gouvernement a engagé de façon responsable et rigoureuse des réformes pour apporter des réponses adéquates et durables aux questions sectorielles du développement urbain du Bénin, au bénéfice d'une transformation structurelle fructueuse, pour un futur en adéquation avec une meilleure viabilité des populations.

Conformément au programme d'action du Gouvernement (PAG) 2, le Ministère du Cadre

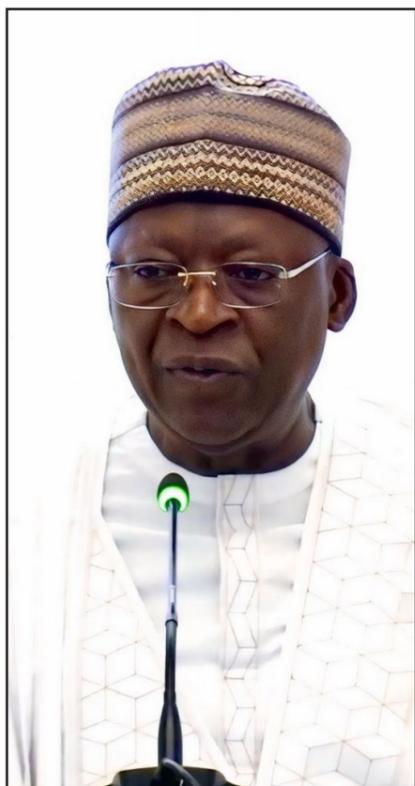
de vie et des Transports, chargé du Développement Durable (MCVT), à travers le FIC, souhaite impulser un cadre dynamique de concertation inclusive, positive et créative autour des problématiques du cadre de vie, des idées et contributions particulièrement citoyennes en faveur du milieu de vie au sens large du terme. Il a mis un accent particulier sur la jeunesse relativement au thème des Nations Unies, à l'occasion de la 39ème Journée Mondiale de l'Habitat, intitulé « Engager les jeunes pour créer un avenir urbain meilleur ». Une jeunesse dynamique qui, selon lui, est de plus en plus prolifique et surtout vivante. En effet, l'implication des jeunes dans la production de l'espace urbain est indispensable pour accélérer l'avènement de la ville durable.

Organisé par la Direction Générale de la Construction et de l'Habitat (DGCH), le FIC aura connu une forte audience, soit une participation moyenne par panel ou conférence de 200 personnes en présentiel et plus de 600 personnes en ligne. Monsieur Victor ANANOUH, Directeur Général de la Construction et de l'Habitat (DGCH), a exprimé sa satisfaction et son souhait de pérennisation du FIC. Il a évoqué l'objectif dudit forum qui est une plateforme de réflexions et de décisions où acteurs, experts du secteur de l'urbanisme et partenaires techniques et financiers, à travers plusieurs activités, s'emploient à trouver des solutions ingénieuses, efficaces et efficientes pour un cadre de vie plus confortable.

Démarré par le lancement de l'EXPO-FIC '24, le Forum International du Cadre de vie (FIC), via ladite exposition, a réuni au total 21 structures qui ont exposé sur des thématiques relatives à bon nombre de paramètres de la construction durable et innovante.

Le lancement officiel du FIC 2024 a été, quant à lui, pour une mobilité verte et un urbanisme durable, marqué par la Table ronde qui a débuté par une conférence inaugurale autour de la thématique : « Libérer le potentiel transformateur de l'urbanisation en Afrique : quelles transitions vers la durabilité ? », avec comme Modérateur l'ancien ministre Luc GNACADJA. Plusieurs thèmes ont meublé les panels et conférences du FIC sans oublier les rencontres d'affaires B2B dans les domaines de l'efficacité énergétique et humanitaire.

Outre les débats intellectuels, les résultats sur le hackathon et les concours ont clôturé ce forum enrichissant sur le cadre de vie. Le développement équilibré et durable du territoire national se dessine avec de plus grands exploits et impacts urbains.





SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

📞 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement ?
Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion,
baptême, réunion, séminaire, colloque, séjour en famille et réception de tout genre ?**

ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INEDITS



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



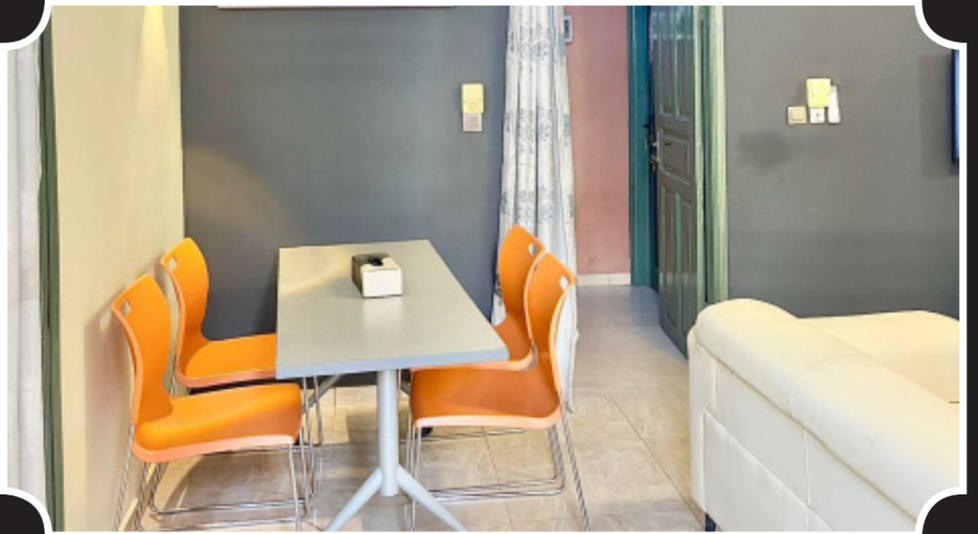
+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

**GUEST HOUSE
FENOUE**

Appartements & Chambres meublées

98 90 46 40

Êtes-vous à la recherche d'un appartement ou chambre meublée ?



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT DISPONIBLES POUR DE COURTS
OU LONGS SÉJOURS**



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

RÉFLEXIONS SUR UNE ANNÉE POLITIQUE TOURMENTÉE

Les événements des 1er mars, 5 mars et 24 septembre 2024



Les événements de cette année 2024 posent un sérieux questionnement sur la stabilité de notre nation et révèlent un enchaînement d'actions visant à fragiliser nos institutions républicaines. Trois dates se distinguent particulièrement : le 1er mars, le 5 mars et le 24 septembre, chacune marquant une étape clé dans ce qui apparaît de plus en plus comme un plan bien orchestré contre notre République.

Le 1er mars 2024, la tentative de révision de la Constitution s'est heurtée à une opposition imprévue au sein même de l'Assemblée nationale. Malgré le soutien de 71 députés, le projet n'a pu être adopté en raison de la minorité de blocage imposée par 35 députés votant contre, et 2 abstentions. Ce jour-là, il est devenu clair que des forces internes, jusque-là dissimulées, avaient pour ambition de contrecarrer toute avancée institutionnelle voulue par la majorité présidentielle. Cet échec, en apparence démocratique, a révélé des fractures profondes et des agendas cachés. Ce n'était pas simplement un rejet du texte, mais bien le signe d'une opposition farouche, prête à tout pour entraver les réformes de la majorité.

Quelques jours plus tard, le 5 mars, le Parlement a réussi à modifier le code électoral, contournant ainsi en partie l'obstacle posé par le blocage de la révision constitutionnelle. En effet, cette modification législative était nécessaire pour préserver l'intégrité du processus électoral et garantir que notre système démocratique fonctionne efficacement. Mais cette action, loin d'apaiser les tensions, semble avoir poussé certains à l'extrême. Il est désormais évident que cette date du 5 mars a marqué le début d'une stratégie d'instabilité, fomentée par des forces résolues à remettre en question l'ordre institutionnel, par tous les moyens.

Le 24 septembre 2024, cette menace latente s'est concrétisée de manière dramatique. La tentative de coup d'État, déjouée à temps, démontre que des éléments extrémistes, encouragés par les tensions politiques des mois précédents, ont choisi de recourir à la force pour s'emparer du pouvoir. Loin d'être un événement isolé, ce push avorté doit être interprété comme la suite logique d'un plan soigneusement élaboré, qui a trouvé dans les résistances du 1er mars et les réformes du 5 mars ses premiers catalyseurs.

Cette tentative de déstabilisation devrait, en réalité, être perçue comme prévisible. À partir du moment où certains ont refusé de participer loyalement à la réforme constitutionnelle, préférant les manœuvres de blocage, et qu'ils ont ensuite vu les réformes se poursuivre malgré tout, le recours à des méthodes violentes est devenu, pour eux, une option envisageable. Ces trois dates sont donc liées par un fil rouge : celui de la volonté d'une minorité de faire échec à tout prix aux réformes de la majorité, même au péril de la paix civile et de la stabilité de la nation.

Ce qu'il convient de retenir, c'est que les arrestations du 24 septembre ont permis de mettre un terme à une tentative de déstabilisation qui aurait pu avoir des conséquences graves pour notre pays. Mais cet épisode ne doit pas nous détourner de l'essentiel : le projet réformateur de la majorité présidentielle reste plus que jamais d'actualité, et nous devons poursuivre nos efforts pour renforcer l'État et ses institutions.

Il est désormais de notre devoir, en tant que majorité responsable, de rester vigilants face à ces tentatives surnoises de sabotage. Chaque réforme adoptée, chaque loi votée est une victoire contre ceux qui cherchent à affaiblir notre démocratie. Nous avons su déjouer ce coup de force ; nous saurons également mener à bien les réformes nécessaires pour garantir l'avenir de notre pays.

La véritable victoire réside moins dans la confrontation des forces que dans la préservation de notre démocratie, pilier essentiel de la stabilité et du progrès de la nation. Gardons-la intacte, contre vents et marées.

Dakpè Sossou

SUR L'ÉMISSION "EXPRESSION DIRECTE" DE LA RADIO GERDDES FM

Martin OGOUSSAN parle des réformes de TALON dans le secteur des bourses et aides universitaires



Les grandes réformes engagées par le Gouvernement du président Patrice TALON aux plans de bourses et d'aides universitaires étaient au menu de l'émission "Expression directe" de ce dimanche 14 octobre 2024 sur la radio Gerddes FM. Pour en parler, Martin OGOUSSAN, Directeur des Bourses et aides universitaires au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

D'entrée de jeu, pendant plus d'une heure d'horloge, cet économiste statisticien et planificateur de l'éducation et spécialiste du financement des secteurs de l'éducation a fait l'état des lieux dans ce secteur avant de partager avec l'opinion les réformes ainsi que leurs impacts sur le système éducatif. En ce qui concerne l'état des lieux dans les domaines des bourses et aides universitaires, c'est la croix et la bannière pour les demandeurs.

"...Avant 2016, pour déposer son dossier de demande d'allocations, cela relève d'un parcours de combattant. Il faut se lever tôt pour déposer sa demande de bourses et faire un long rang sans être sûr de le déposer en fin de compte. Lorsque vous arrivez à le déposer, il faut prier d'être payé avant le terme de l'année académique. L'état des lieux également, c'est que avant 2016, il y avait un processus de bancarisation du paiement qui consistait aux étudiants d'ouvrir leurs comptes dans une seule banque qui devait recevoir les virements de leurs allocations. Donc il y avait le problème d'instance de réseau bancaire pour pouvoir faire sa demande. L'état des lieux, c'est aussi le cadre juridique qui permettait de bénéficier des allocations universitaires. Il fallait avoir 11 pour être bénéficiaire du secours et 11,51 pour être éligible à la bourse. Ce qui posait un problème de prévisibilité au plan budgétaire car il était difficile de prévoir le nombre exact de bénéficiaires de bourses et de secours. La conséquence directe, c'est le cumul des dettes. Toujours parlant de l'état de lieux, avant 2016, le nombre de boursiers et d'allocations dans le domaine des lettres et des sciences sociales représentait à peu près 68,3% et les sciences dures sont délaissées. Mieux, vous savez aujourd'hui qu'il faut réunir plusieurs. Or vous savez que la compétition à l'international concerne les sciences dures. Donc le Bénin a commencé par perdre à ce niveau...", a laissé entendre Martin OGOUSSAN.

De bonnes réformes

Face à cet état des lieux, le Gouvernement du président Patrice TALON a pris les taureaux par les cornes en engageant plusieurs réformes notamment aux plans du cadre juridique, de la demande du dépôt de dossier pour bénéficier des allocations, du délai d'attente et du paiement.

Selon Martin OGOUSSAN, en ce qui concerne le cadre juridique qui organise les critères d'éligibilité aux allocations universitaires (11 pour le secours et 11,51 pour les bourses), en 2017, le Gouvernement de la rupture a fait une refonte du décret 93-2094 du 3 décembre 1993 pour adopter un autre décret qui est le décret 2017-155 du 10 mars 2017 portant critères d'attribution des allocations d'études universitaires. Il s'agit du principe méritoire basé sur les quotas. En effet, a-t-il expliqué, chaque établissement public est informé à l'avance du quota de bourses que le Gouvernement lui octroie et sur cette base, il fait le classement à son niveau pour déterminer ceux qui sont méritants. S'agissant toujours du cadre juridique, le gouvernement a décidé d'inverser la tendance en attribuant plus de bourses dans les domaines prioritaires et les métiers d'avenir notamment le Numérique, l'agriculture, les énergies, le cadre de vie, l'eau, les BTP, les sciences technologies, le tourisme, l'art, l'ingénierie, les mathématiques, l'artisanat. "Donc si tu aspires à bénéficier des allocations de l'État, il vaut mieux aller dans ces filières car l'objectif à l'horizon 2030, c'est que désormais les bénéficiaires d'allocations dans le domaine des sciences molles passent à 33%...", a-t-il conseillé. De plus, ce qui est avantageux et qui permet d'anticiper, selon Martin OGOUSSAN, c'est qu'avec les orientations du Conseil national de l'éducation, il y a désormais un arrêté qui projette les quotas d'allocations sur les 3 et 5 prochaines années.

Par ailleurs, il a évoqué comme réformes, la digitalisation de la demande qui permet à tout étudiant de sa position, de faire sa demande d'allocations. Ensuite il y a la phase du traitement qui est gérée de mains de maître par une commission interministérielle appelée "La Commission nationale des bourses et aides universitaires" qui a été mise en place par le décret 2017-157 du 10 mars 2017 et qui justement a pour rôle d'examiner les demandes. À ce niveau, si la demande est conforme aux règles et le processus réussi au niveau de la plateforme, alors un mois après la demande validée, tout est bon. En un mot, le délai de perception est d'un mois après la demande afin de respecter l'esprit de la réforme qui veut que l'allocation accompagne réellement les études, a-t-il informé. Enfin parlant des réformes, l'étudiant est libre aujourd'hui d'ouvrir son compte bancaire dans n'importe quelle banque. Et le traitement suit le même délai que celui du traitement des salaires des fonctionnaires de l'État.

Quid de l'impact direct de ces réformes

Martin OGOUSSAN a abordé par la suite l'impact direct de ces réformes sur le système éducatif. "L'impact de ces réformes sur le système éducatif, c'est déjà l'allègement des difficultés de demande par la digitalisation, de réduction du délai de paiement qui passe en moyenne de 12 mois à 1 mois pour les bénéficiaires de ces allocations, mais aussi c'est la visibilité qui est entrain d'être créée sur le système des allocations universitaires en terme d'orientation à savoir qu'aujourd'hui, le Gouvernement a dit clairement je veux offrir des bourses dans les domaines prioritaires. Cette clarté du Gouvernement est une avancée. L'autre impact, c'est que le système des bourses aujourd'hui est un instrument pour changer la structure de la demande et d'ici 2030, nous allons inverser la tendance avec plus de bénéficiaires dans les filières d'avenir", a-t-il annoncé.

Pour finir, Martin OGOUSSAN a donné quelques précisions sur les bourses de coopération qui dorénavant sont acceptées par le Bénin lorsqu'elles répondent à la politique de priorités du Gouvernement dans les filières de formation porteuses d'avenir.

RIGUEUR EXCESSIVE À LA CRIET

L'Ordre des avocats appelle à une réévaluation des peines

L'ordre des avocats du Bénin a exprimé ses préoccupations concernant la rigueur des peines prononcées par la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET).

Lors de la première rentrée judiciaire solennelle de l'année, le mercredi 9 octobre 2024 à Cotonou, Me Angelo HOUNKPATIN, le Bâtonnier, a soulevé ce sujet brûlant. Me HOUNKPATIN a critiqué les peines d'emprisonnement jugées excessivement sévères par la CRIET, arguant que cette juridiction, bien qu'elle ait été créée pour traiter des affaires spécifiques, a instauré un climat de terreur au sein de la population.

« Dans sa quête de justice, la CRIET a rompu avec la terminologie habituelle des juridictions de droit commun, en adoptant une sévérité pénale dans une perspective de dissuasion », a-t-il déclaré, soulignant que cette approche pourrait nuire à l'image de la Cour. Le Bâtonnier a plaidé pour une modération dans l'application des peines, rappelant que « les remèdes draconiens ne sont pas toujours les plus efficaces pour guérir le mal ».

Selon lui, une meilleure compréhension des enjeux judiciaires serait bénéfique, notamment face à l'ignorance qui entoure parfois les procédures. Pour remédier à cette situation, Me HOUNKPATIN a recommandé une formation de qualité pour les Magistrats et Avocats, afin d'élever le niveau des débats judiciaires lors des procès devant la CRIET. Il a également insisté sur l'importance pour tous les acteurs de la CRIET de maîtriser le nouveau droit pénal, soulignant que cette compréhension est essentielle pour garantir une justice de qualité.

Les propos de Me Angelo HOUNKPATIN, rapportés par Libre Express, mettent en exergue un débat important sur l'équilibre entre la sévérité des peines et la nécessité d'une justice équitable au Bénin.



MARCHÉ LOCAL



20
AU
28
OCT
2024

Ouémé Plateau



Esplanade de l'Assemblée Nationale et Stade Charles de Gaulle de Porto-Novo.

RETROUVEZ - NOUS SUR
consommonslocal.bj



MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
RÉPUBLIQUE DU BENIN

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Retrait d'attestation de Licence et de Master

01 BP 348 Cotonou
Téléphone : 21 30 53 93
contact.mesrs@gouv.bj
www.enseignementsuperieur.gouv.bj

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

N° 18/24 DEC/MESRS/SIS/SEMC/SEL/SDDC/SD Cotonou, le 11 octobre 2024

COMMUNIQUE

Il est porté à l'attention des impétrants ayant déposé des dossiers physiques de demande d'attestation de Licence ou de Master, qu'ils peuvent effectuer le retrait desdites attestations en se rendant au Collège Catholique Père Aupiais de Cotonou les 14, 15, 16 et 17 octobre 2024 de 08 heures à 12 heures.

NB : Les dépôts du vendredi 11 septembre 2024 seront pris en compte.

LE DIRECTEUR
Vidjanagni V. GBENOU
Directeur des Examens et Concours

MESRS : 01 (ATCR)

TRAFIC AÉRIEN AU BÉNIN

Une envolée de 24,60 % en 2023

En 2023, le Bénin a enregistré une augmentation significative de son trafic aérien, avec un bond de 24,60 % du nombre de passagers par rapport à l'année précédente. Cette dynamique, notée dans le « Rapport d'exécution au 30 septembre du budget de l'État, gestion 2023 », souligne le succès des efforts déployés pour moderniser les infrastructures et stimuler le secteur touristique. Selon les données fournies par la Direction générale du Budget de l'État, plus de 555.000 passagers ont transité par l'Aéroport de Cotonou en 2023. Parmi eux, on note 270.676 arrivées, soit une hausse de 19,4 % par rapport aux 226.772 passagers de 2022.

Du côté des départs, 284.466 passagers ont pris leur envol, marquant une augmentation de 23,3 % par rapport aux 230.738 de l'année précédente. Cette progression s'explique en grande partie par l'essor du tourisme d'affaires, soutenu par les nouvelles infrastructures et les monuments qui embellissent la capitale économique. Les autorités béninoises semblent ainsi récolter les fruits de leur stratégie visant à moderniser le pays et à attirer davantage de visiteurs. En somme, le trafic aérien au Bénin est en pleine expansion, avec une augmentation globale de 21,3 % des passagers à l'arrivée et au départ pour l'ensemble de l'année 2023. Cette tendance positive augure bien pour l'avenir du secteur aérien et du tourisme dans le pays.

DIPLOMATIE

Kémi Seba arrêté en France

L'activiste franco-béninois Kémi Seba a été arrêté ce lundi à Paris, alors qu'il déjeunait dans un restaurant du 15e arrondissement. Les circonstances entourant son arrestation demeurent floues, mais, il aurait utilisé un passeport diplomatique nigérien pour entrer en France.

L'activiste Kémi Seba, connu pour ses positions critiques à l'égard des gouvernements africains et de la France, a été appréhendé à Paris ce lundi aux alentours de 14h. Selon les informations recueillies par "Afrique Confidentielle", l'activiste béninois a été arrêté dans un restaurant du 15e arrondissement, où il déjeunait en compagnie de son bras droit, Cyrille Kamden. Kémi Seba est actuellement en garde à vue dans les locaux de la police française, précise la source.

Les motifs précis de cette arrestation n'ont pas encore été révélés par les autorités françaises. Cependant, il est rapporté que l'activiste est arrivé en France le 10 octobre, en provenance d'Espagne, utilisant un passeport diplomatique nigérien. Les autorités françaises, pour rappel, avaient déchu l'activiste de sa nationalité française, il y a quelques mois seulement.

Connu pour ses discours virulents contre le néocolonialisme et son rôle de figure emblématique du panafricanisme, Kémi Seba a souvent été au centre de controverses et de tensions avec plusieurs États. Son arrestation, cette fois en France, intervient alors que ses relations avec les autorités européennes et africaines continuent d'être tendues.

BOHICON

La Police met hors d'état de nuire un voleur armé

Le mercredi 9 octobre dernier, le Commissariat de l'arrondissement d'Avogbana a mené une opération qui a abouti à l'arrestation d'un individu soupçonné de vol à mains armées dans la commune de Bohicon.

Selon Bip Radio, cette intervention fait suite à une plainte déposée le 24 septembre 2024, dans laquelle une victime rapportait avoir été attaquée par le suspect, armé d'une machette, pour lui dérober sa motocyclette.

Rapidement, une enquête a été ouverte et grâce à l'efficacité du réseau de renseignement du Commissariat, les forces de l'ordre ont pu localiser le suspect à Djonouta. Au moment de son arrestation, le malfaiteur tentait de vendre la motocyclette volée. Malgré les modifications apportées à l'engin, la victime a pu l'identifier formellement.

Notons que le présumé voleur sera présenté dans les prochains jours à la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET), un signal fort de l'engagement des autorités policières à lutter contre la criminalité dans cette commune.

SOUTIEN AUX ORPHELINS ET ENFANTS DÉMUNIS

La mairie d'Avrankou et Rotary Club Cotonou Plage offrent 200 kits scolaires

(Entre gratitude et défis, le maire Gabriel Ganhoutodé lance un appel à la solidarité en faveur des enfants)

Plus de 200 enfants orphelins et démunis ont bénéficié d'une action conjointe de bienfaisance organisée par le Rotary Club Cotonou Plage en collaboration avec la mairie d'Avrankou. La cérémonie de distribution de kits scolaires s'est tenue le samedi 12 Octobre dernier, à l'école primaire publique groupe B de Latchè, créant un moment inoubliable pour ces jeunes écoliers, symbole de l'espoir d'une belle année scolaire 2024-2025.

Madame Mahoutin Sèdagbandé, directrice du groupe B de l'EPP Latchè, a exprimé sa joie et sa gratitude pour cette généreuse action « C'est avec une immense reconnaissance que nous accueillons cette initiative. Les kits scolaires offerts aujourd'hui ne sont pas seulement des fournitures, mais un message fort d'encouragement pour nos enfants. Ils sont le symbole de la solidarité qui doit régner au sein de notre communauté » Elle a également souligné que ces dons permettent aux enfants de mieux se préparer pour l'année scolaire et de se concentrer sur leur éducation, un droit fondamental pour tous.

Le maire Gabriel Sèna Ganhoutodé, dans sa casquette de la première autorité communale et du président du conseil communal, a pour sa part, affirmé que l'éducation est l'un des piliers fondamentaux du développement de la commune d'Avrankou « Nous croyons fermement que chaque enfant, quel que soit son milieu d'origine, mérite d'avoir accès à une éducation de qualité. C'est pourquoi, en tant que maire, je m'engage avec mon conseil communal à œuvrer davantage pour garantir un accès équitable à l'éducation pour tous nos jeunes ». Il a souligné l'importance de la solidarité communautaire et du soutien des partenaires comme le Rotary Club Cotonou Plage qui viennent renforcer les efforts de la mairie en faveur d'une enfance épanouie. Le maire Gabriel Sèna Ganhoutodé a également rappelé que la réussite scolaire des enfants dépend de l'implication de chacun car « Nous devons travailler ensemble pour que chaque enfant se sente soutenu et encouragé dans son parcours éducatif. C'est un engagement que nous prenons, non seulement pour le présent, mais pour l'avenir de notre commune. Nous devons bâtir un avenir meilleur pour nos enfants, car ils sont l'espoir de notre nation. »



Cette cérémonie a non seulement permis d'offrir des fournitures scolaires, mais a aussi renforcé le sentiment de communauté et de solidarité à Avrankou. Les efforts conjoints du Rotary Club Cotonou Plage et de la mairie d'Avrankou démontrent l'impact positif que peuvent avoir des initiatives de bienfaisance sur les vies des enfants les plus vulnérables. En favorisant l'accès à l'éducation et en soutenant l'épanouissement des enfants, le Rotary Club Cotonou Plage et la mairie d'Avrankou œuvrent ensemble pour un avenir prometteur, où chaque enfant peut réaliser son potentiel, indépendamment de ses circonstances personnelles.

Grâce à ces actions, ces jeunes orphelins et démunis peuvent envisager l'avenir avec un peu plus de sérénité et d'optimisme, armés de leurs nouveaux outils pour apprendre et grandir. Et c'est un pari gagné pour le maire Gabriel Sèna Ganhoutodé pour son management et son dynamisme au profit de l'accès équitable à l'éducation pour tous les enfants de la commune d'Avrankou, peu importe sa situation sociale et son origine.



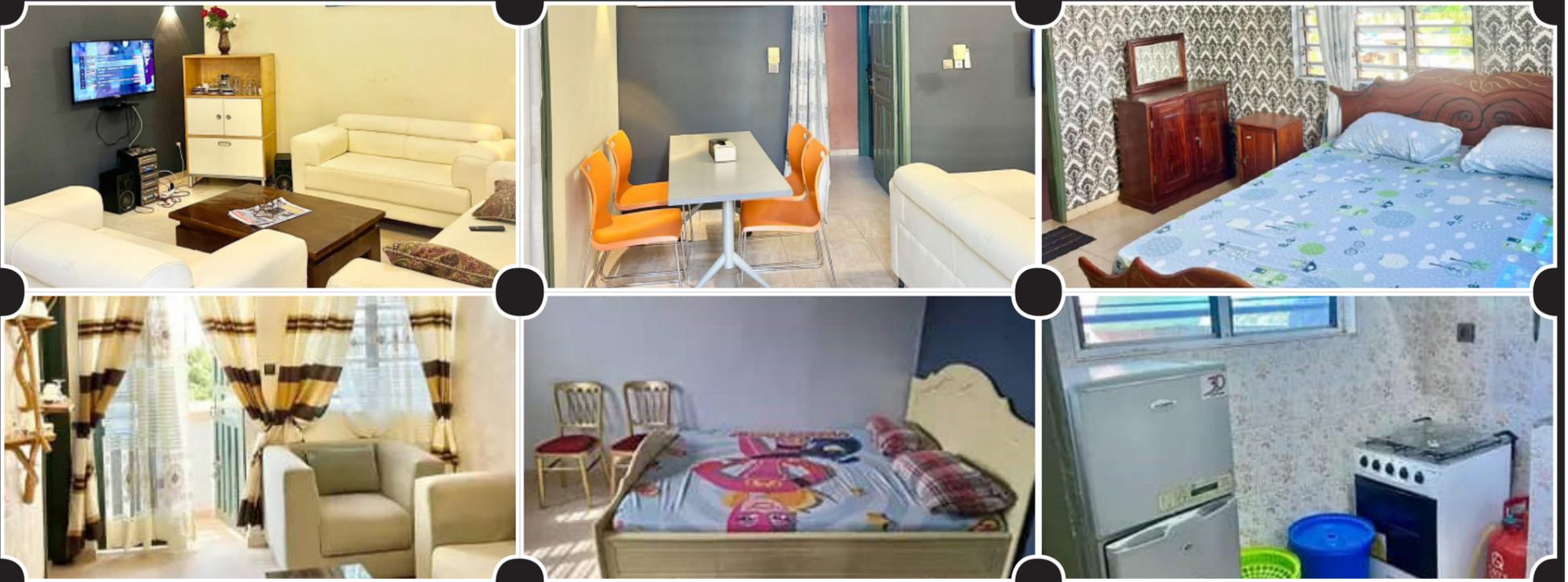


**GUEST HOUSE
FENOÙ**
Appartements & Chambres meublées
☎ 98 90 46 40

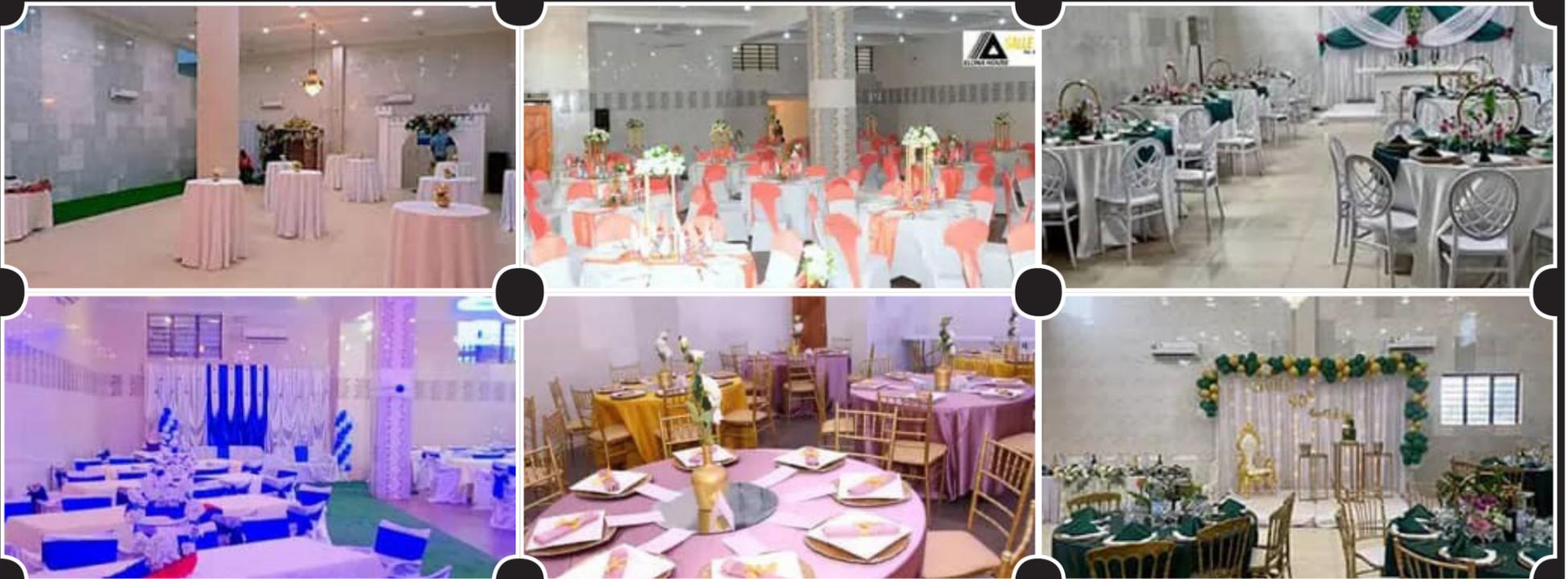


**SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE**
☎ 98 90 46 40

Appartements et résidences meublés " FENOÙ GUEST HOUSE " à Porto-Novo



Salle de fête et de conférence " ELONA HOUSE " à Porto-Novo



**Porto-Novo - Djassin Houinvé
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99